

## Représenter l'ESIGELEC : 10 règles d'or

- 1 Je m'assure de ma disponibilité (pas d'impératifs personnels : sport ou autre)
- 2 J'organise mon déplacement
- 3 Je suis ponctuel-le
- 4 Je suis souriant-e
- 5 Je suis documenté-e
- 6 Je n'oublie pas le matériel nécessaire à ma présentation et j'en prends soin
- 7 Je suis à l'écoute de mes interlocuteurs (projets, attentes, questions)
- 8 J'adapte mon discours (parents ou élèves, niveau d'études, parcours personnel...)
- 9 Je ne dénigre pas les autres écoles
- 10 Je fais remplir des coupons (papiers ou version numérique sur les tablettes) afin d'avoir les coordonnées des personnes intéressées

En tant qu'ambassadeur de l'ESIGELEC, je dois être irréprochable sur l'image que je diffuse. C'est la réputation de mon école qui est en jeu et c'est elle qui apporte une vraie valeur à mon diplôme et au réseau que je me constituerai dans ma vie professionnelle.

## Je présente l'ESIGELEC :

Les modalités d'admission, les filières, le CPII, le cursus classique / apprentissage), les 15 dominantes, l'international, les moyens techniques mis à disposition (laboratoires, équipements...).

Le guide remis par le service Promotion contient toutes les informations indispensables : je pense à l'avoir à portée de main !

## J'insiste sur :

- \* les différentes habilitations (CTI, CGE...)
- \* l'ancienneté de l'école - créée en 1901, 10000 diplômés depuis ses débuts
- \* le caractère généraliste de la formation - permet d'être polyvalent, dominante en 2ème année de Cycle Ingénieur
- \* les débouchés - 96% des étudiants ont un emploi dans les 6 mois suivant l'obtention du diplôme
- \* l'aspect international et cosmopolite - stages et doubles diplômes à l'étranger, 85 partenariats dans 45 pays, 35% d'étudiants internationaux

## Dates importantes

Journées portes ouvertes :

8 décembre 2018

2 février 2019

9 mars 2019

Sessions ESIG'ÉTAIS Ingénieur-e :

11-12 février 2019

25-26 février 2019

# Agent spécial ESIGELEC



## Je suis ambassadeur-drice de l'école

Je suis le-la mieux placé-e pour en parler. Je représente l'ESIGELEC lors de **salons étudiants** au sein des grandes métropoles, de **forums d'orientation** organisés par l'établissement d'où je viens, de **forums étudiants** organisés dans la région dont je suis issu-e, des **portes ouvertes** de l'école, des **journées ESIG'ÉTAIS Ingénieur-e**.





## Avant de partir

Je m'inscris auprès du service promotion et m'assure d'avoir l'accord concernant les modalités de transport. Je récupère la documentation au Technopôle du Madriellet ainsi que mon Mémo.

## Sur place

Je fais tamponner mon Mémo qui atteste de ma présence (INDISPENSABLE).

Je remplis le compte-rendu / bilan en ligne afin de donner mon avis.

## De retour

Sur le site [e-services.esigelec.fr](http://e-services.esigelec.fr), je vais dans la rubrique «frais de déplacement».

Je remplis tous les champs du formulaire et je valide.

J'amène ou j'envoie par courrier mes justificatifs

originaux, le Mémo tamponné / signé et mon RIB si

c'est mon premier déplacement au service Promotion.

Si j'ai utilisé mon véhicule, je réalise une note de frais

sur le site internet Via Michelin et je l'envoie au service

Promotion.

## Le remboursement des frais : procédure

=> J'amène ou j'envoie mes factures **originales** - les justificatifs carte bleue ne sont pas acceptés - au service Promotion au plus tard 7 jours après le déplacement

=> Je peux suivre le statut de ma demande de remboursement sur le site [e-services.esigelec.fr](http://e-services.esigelec.fr)

## Une question ? un doute ?

*Concernant les salons :*

Nora Laredj

[nora.laredj@esigelec.fr](mailto:nora.laredj@esigelec.fr)

02 32 91 59 24

*Concernant les forums :*

Marie Libbrecht-Godier

[marie.libbrecht@esigelec.fr](mailto:marie.libbrecht@esigelec.fr)

02 32 91 59 65

*Concernant les Journées Portes Ouvertes et les sessions ESIG'ÉTAIS Ingénieur-e :*

Isabelle Didier

[isabelle.didier@esigelec.fr](mailto:isabelle.didier@esigelec.fr)

02 32 91 59 28

## Sont remboursés :

=> le co-voiturage (justificatifs blabla car)

=> le billet de train (2e classe) tarif 12-25 ans. La carte 12-25 ans est remboursée après le 5e déplacement

=> les tickets de bus et de métro utilisés

=> le déjeuner le jour de l'événement si l'horaire l'exige, plafonné à 10€

=> les frais kilométriques sur la base du site Via Michelin à condition d'être plusieurs dans le véhicule (aller/retour) et/ou de transporter du matériel encombrant pour le stand. Le calcul sera effectué pour la distance ESIGELEC - lieu du déplacement (lieu de couchage sous conditions particulières)

## Ne sont pas remboursés

(sauf dérogation particulière accordée à l'avance)

=> les taxis

=> l'hôtel

=> le dîner

=> l'avion

=> les amendes (PV de stationnement, billet non composé, etc.)